

Présent: Les députés sénateurs: Cameron, Faure (De Léonardière), Inman, Kinnear, McGrath, Robichaud et Smith. (*)

Ainsi présent: E. Russell Hartnett, secrétaire du Comité, et conseiller parlementaire, et Pierre Gauthier, secrétaire législatif et conseiller parlementaire adjoint, et directeur des Services à l'Assemblée.

Le Bureau décide que les deux motions de la séance précédente soient adoptées et que le rapport soit déposé au Bureau à l'issue de la séance de lundi 19 mai C-10, immédiatement suivie de l'adoption de la motion de la Commission des Finances pour la révision de la loi sur les élections fédérales.

SECRETARIAT D'ETAT:

Le Bureau décide que l'ordre du jour

soit déposé au Bureau à l'issue de la séance de lundi 19 mai C-10.

Le Bureau décide que l'ordre du jour soit déposé au Bureau à l'issue de la séance de lundi 19 mai C-10.

L'honorable député Bourassa (De Léonardière) propose d'annuler l'amendement qui a été adopté pour le bill C-10.

La motion est adoptée et il est décidé de faire rapport du bill sans amendement.

À 2 heures, le Comité s'adjoint jusqu'à l'invocation du président.

ARRESTIF:

Le Bureau décide que l'ordre du jour soit déposé au Bureau à l'issue de la séance de lundi 19 mai C-10.

Le greffier du Comité,

Patrick J. Sasse.